

L'équipe municipale vous souhaite Bienvenue

Démarches administratives et informations

Signaler votre changement d'adresse

Ce service vous permet de déclarer le changement de votre adresse postale à plusieurs organismes publics et privés : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>

Liste électorale

Se présenter en mairie muni du formulaire téléchargeable sur le site de la mairie, complété et signé, d'une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Service d'inscription en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024>

Bacs et collecte des déchets, carte de déchèterie

Le SITOM réalise la collecte en porte-à-porte de nos déchets d'emballages recyclables (bacs jaunes) le mercredi une semaine sur deux, et de nos ordures ménagères résiduelles (bacs gris) tous les lundis.

Pour obtenir la carte d'entrée à la déchèterie de Brignais, se présenter en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Carte grise - changement d'adresse

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12118>

Point Services Préfecture - Maison de l'Emploi et des Services Publics
6 rue Jacques Prévert - 69700 GIVORS
Tél. : 04 72 49 07 79

Annuaire

Vous trouverez l'annuaire des associations, des commerçants, artisans et services, ainsi que des professionnels de santé sur le site de la mairie.

Mairie

Adresse

26 rue de Bertrange Imeldange - 69390 VOURLES

Tél. : 04 78 05 12 05 Fax : 04 72 31 06 98

contact@vourles.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi : 9h-12h / 14h-17h

Mardi : 9h-12h / 14h-17h

Mercredi : 8h-12h30

Jeudi : 9h-12h / 14h-17h

Vendredi : 9h-12h / 14h-17h

Samedi : 9h-12h

Site internet

www.vourles.fr

Agence postale communale

(située derrière la mairie)

Ouverte du mardi au samedi

De 9h à 12h

Permanences urbanismes

Lundi : 14h-17h

Mercredi : 8h-12h30

Jeudi : 14h-17h

Permanences juridiques

Une fois par mois sans rendez-vous
de 10h00 à 12h00, en mairie

(voir les dates sur le site de la mairie)

Seule la première consultation est gratuite